



## Contrat de séjour

### ***Entre les soussignés***

Le GIE « Entre Seine et Brevon, 3 Grande rue 21510 Beaulieu, N° 830 145 223 RCS Dijon N° de téléphone 09 72 50 82 38, mail : [contact@seinebrevon.fr](mailto:contact@seinebrevon.fr), ci après désigné le GIE,

et M. , demeurant 3  
N° de téléphone , mail : ci-après désigné le demandeur.

### ***Désignation***

Le contrat porte sur un séjour intitulé : , selon le descriptif joint en annexe.

### ***Durée***

Le séjour commencera le à partir de 16 heures,  
pour se terminer le .

### ***séjour***

Le montant du séjour est de € et comprend toutes les prestations décrites en annexe.

## Conditions générales

### **Option - Réservation**

Une **option** (ou réservation provisoire) peut se faire pour une seule période, par téléphone, e-mail, courrier ou autre. Le GIE adresse alors au demandeur une proposition de contrat en 2 exemplaires, en lui mentionnant une date limite de retour (généralement 8 jours après l'envoi).

La **réservation** deviendra effective dès lors que le demandeur aura retourné les 2 exemplaires signés de ce contrat, accompagnés du montant des arrhes correspondant à 25 % du séjour, avant la date limite indiquée lors de la réception de la proposition de contrat. Pour confirmation, le GIE signera à son tour un exemplaire de ce contrat et l'adressera au demandeur.

Si le demandeur ne retourne pas le contrat ou ne respecte pas la date d'envoi, l'option sera annulée.

### *Paiement*

Le solde du séjour sera versé le jour de l'arrivée.

Si le demandeur retarde son arrivée, il doit en aviser au préalable le GIE et lui faire parvenir le solde du séjour pour la date de début du séjour initialement prévue.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ (jjmmaa)

Signature du demandeur :  
(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Signature du GIE :